

# RÉFORME FERROVIAIRE, ÇA DÉRAILLE...

Depuis le 16 octobre 2013 et la présentation, en Conseil des ministres, du projet de loi réformant le ferroviaire, il n'y a guère de communication sur le contenu de la réforme. En lien avec le projet de réforme, les directions ont annoncé les plans Excellence 2020 à la SNCF et Réseau 2020 à Réseau ferré de France (RFF). Il s'agit de tentatives de mettre en œuvre la réforme en s'attaquant aux métiers, à la sécurité et aux conditions de travail des cheminots. Les syndicats (CGT, SUD Rail et Unsa) estiment, en outre, que le projet de réforme est «non financé». «Le financement du projet se fera sur le dos des cheminots» par la recherche de gains de productivité qui «dégradera les conditions sociales et de travail des cheminots».

Quels bénéfices pour les usagers? Quels bénéfices pour les cheminots?

Sur le fond, à défaut de regrouper le ferroviaire dans un seul établissement public à caractère industriel et commercial (Epic, comme avant 1997 avec la création de RFF), le choix des politiques s'oriente vers le partage en trois. Sous couvert de réintégration de RFF vers la SNCF, la proposition de loi préconise la création de trois Epic:

- Epic de tête, entité RH (administratifs, SUGE, CMGA...), censée assurer la cohésion des deux nouvelles entreprises, coiffant:
- Epic SNCF réseau (agents de l'équipement, aiguilleurs, horairistes, informatique, etc...),
- Epic SNCF mobilité (traction, contrôle, matériel, accueil, fret, gestion des gares, etc...).

Toujours sur le fond, ces trois Epic pourraient-ils embaucher au statut? Quel avenir pour notre caisse de prévoyance?

Après les luttes de novembre-décembre 1995, nous avons obtenu que la dette du ferroviaire soit celle de l'État, la création de RFF, en 1997, devait apurer la dette. Évidemment, comme nous le dénoncions à l'époque, le coût des péages n'a cessé d'augmenter.

Depuis janvier 2013, nous en sommes à sept journées de mobilisation (emploi, salaire, réforme, etc...) par la grève carrée. Or, face aux volontés des libéraux, nous ne pourrons pas les faire reculer sans un mouvement d'ensemble reconductible. Et ce n'est pas avec l'appel unitaire, CGT-Unsa-SUD-Rail du 22 novembre 2013 - «Le projet de loi présenté au conseil des ministres le 16 octobre dernier, les tentatives des premiers dirigeants de la SNCF de faire la réforme avant la réforme, en s'attaquant aux métiers, à la sécurité et aux conditions de travail des cheminots, nécessitent un fort avertissement par une intervention de haut niveau de l'ensemble des cheminots» - que nous obtiendrons la satisfaction de nos revendications.

À ce jour, aucun rassemblement, aucune manifestation ne sont prévus le 12 décembre 2013. Non seulement la grève sera carrée, mais, en plus, les cheminots sont appelés à la grève à la maison. Oulala, Pepy, et Cuvellier n'ont plus qu'à trembler. Le 12, la grève et le 13, tous au boulot!

La Fédération CGT des cheminots devait rédiger un document de vulgarisation du contenu du projet de loi. À ce jour, rien!

Dans ce contexte, et avec cette stratégie, il sera aussi facile pour les centrales syndicales de dire que les cheminots ne se sont pas mobilisés.

**Olivier**  
**Syndicat CGT des cheminots**  
**Sympathisant du groupe Salvador-Segui**

Ecotaxe/Ecomouv': le silence de la direction de l'entreprise SNCF (participant à hauteur de 10%) en dit long sur les choix stratégiques et financiers de l'entreprise nationale. Il est surprenant qu'une entreprise publique s'associe avec des entreprises privées étrangères pour la collecte de l'impôt. 20% des sommes collectées seraient attribuées à cette structure pour le fonctionnement (frais de gestion). À mettre en perspective avec les moins de 5% à la Sécurité sociale.

-----